



Note d'honoraire d'avocat excessif .

Par **linece56**, le **16/11/2015** à **15:00**

Bonjour,

J'ai sollicité les conseils d'un avocat pour une procédure de garde sur ma fille (nous sommes en garde alternée) en vue d'un prochain déménagement:

- 30 mn d'entretien au cabinet
- 3 mails
- une ébauche de "référé" rempli de fautes même au niveau des noms.

Suite conversation avec ma fille elle m'avoue préférer rester avec son père jusqu'à la fin de l'année scolaire .

Nous nous mettons d'accord...j'avertis mon avocate par mail de cette nouvelle information et lui précise que nous prenons qu'un seul avocat (afin d'alléger les frais).

Je reçois sa note d'honoraires 480 euros TTC.... je trouve ce montant excessif.... Pouvais vous me dire si ce tarif vous semble cohérent.

En vous remerciant. Salutations.

Par **pierre8475**, le **23/11/2015** à **00:12**

Je ris mais je sais que c'est très désagréable. Le divorce est une véritable manne pour les avocats. Ils n'ont rien à faire puisqu'en termes d'affaires familiales, le droit est moins compliqué que les règles de la belote. Même si vous n'en avez pas besoin, vous êtes obligé de les engager. Mais comme ce sont des voyous, il faut utiliser des méthodes de voyous. Vous commencez par leur demander une justification de ces honoraires et si vous trouvez ça injustifié, vous envoyez ce qui vous semble juste, surtout si vous n'avez plus besoin de lui. Vous avez affaire à des escrocs qui osent tout. Attention aussi à leurs tentatives d'intimidation. Les relations avocats clients sont basés sur la confiance. Il ne font jamais signer de convention d'honoraire. Donc si il ne sont pas payés à hauteur de ce qu'ils réclament, c'est tant pis pour leur gueule. Vous devez quand même payer mais ajouter à votre chèque un commentaire laissant entendre que vous aviez convenu oralement que les honoraires seraient de tant. C'est mal de mentir, mais pas avec eux car ils n'ont aucun scrupule. Il n'y a aucune raison que des branleurs ayant glandé quatre ans en fac de droit pour finir avocat aux affaires familiales prennent 480 € pour trois conseils à la mords moi le nœuds et deux copier coller. Quand vous allez chez le médecin c'est 22€ et en plus vous le savez d'avance. Les avocats sont les maquereaux de la justice